

**Durée :** 2.

**Public :**

Personnel des services comptables. Dernière MAJ : Avril 2024

**Objectifs :**

Maîtriser la réglementation fiscale liée à la TVA. Compléter la déclaration de TVA (CA3). Comprendre la chaîne comptable des opérations de collecte et de récupération de TVA.

**Pré-requis :**

Avoir des bases en comptabilité.

**Méthodes :**

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, exercices.

**Evaluation :**

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

## Les taux de TVA

Les règles générales

Principales opérations et taux applicables

### Le mécanisme de TVA

La notion de valeur ajoutée

Le principe de TVA et ses objectifs

La TVA collectée, la TVA à payer

La TVA déductible, la TVA récupérable

Les taux de TVA applicables

Le fait générateur

TVA sur les débits, TVA sur les encaissements

Les régimes de déduction

Savoir calculer les différentes TVA

### Définir les opérations exonérées

Les exonérations spécifiques : pour les livraisons de biens ; pour les prestations de services

La territorialité des opérations intracommunautaires et exportations:

pour les livraisons de biens; pour les prestations de services

Les achats en franchise de TVA

### Compléter la déclaration de TVA

Les différents régimes de TVA

L'analyse détaillée de la CA3

La déclaration de TVA

La TVA dans les états financiers

Le crédit de TVA et son remboursement

Procéder au contrôle de la déclaration : rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré

**Modalités d'accès :** Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

**Délais d'accès :** Nous contacter.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.